

Incidence des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des femmes sur la vie des ménages au Mali : cas de quelques groupements féminins de Bamako

Mohamed Amadou Salia DICKO

Enseignant Chercheur à l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de BAMAKO

Oumar Diandjo TRAORE

Enseignant Chercheur à l'Université de Ségou

Issa BALLO

Enseignant Chercheur à l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de BAMAKO

Adama KONE

Enseignant Chercheur à l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de BAMAKO

Salia Sinaly TRAORE

Enseignant Chercheur à l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de BAMAKO

Résumé: Cet article consiste à expliquer l'incidence des AGR (Activités Génératrices de Revenus) sur la vie des ménages. Cette recherche se donne alors pour objectif de mesurer l'effet des activités génératrices de revenus sur l'autonomisation économique des membres des groupements féminins. Elle s'appuie sur un cas particulier, à savoir le rôle des AGR dans l'autonomisation économiques des femmes et son impact dans la vie des ménages. La méthodologie utilisée pour la présente recherche est la méthode descriptive qui se base sur une analyse statistique à travers des graphiques, des tableaux croisés. Les données ont été collectées auprès de 100 femmes membres de divers groupements féminins du district de Bamako. Les logiciels Statistical Package for the Social Sciences (SPSS) la version 20 et le R (4.2.1) ont été utilisées pour analyser les données. Nos résultats indiquent que les AGR ont un effet positif sur l'autonomisation économique des femmes. Ainsi l'accès des femmes aux AGR leurs permettent de contribuer aux charges du ménage, d'améliorer leurs conditions de vie, d'accroître leurs possibilités d'épargne, de faciliter leurs participations aux prises de décisions de la famille et événements sociaux.

Mots-clés : AGR, entrepreneuriat féminin, Khi deux, Bamako.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.10497607>



1. Introduction

A la fin des années 1980, l'entrepreneuriat féminin est devenu un domaine de recherche un peu négligé par les chercheurs (Carter, 1993) et n'a commencé à se développer qu'à partir du début des années 1990. En dépit de cette évolution, certains chercheurs estiment que ce sujet est encore peu étudié (ex : De Bruin et al, 2006, p. 585), d'autres par contre appellent à plus de recherches pratiques que de recherches théoriques (Greene et al, 2007).

La politique de la lutte contre la pauvreté demeure une préoccupation majeure des Etats de l'Afrique de l'Ouest. En effet, les sociétés africaines en général et malienne en particulier restent marquées par des disparités et des inégalités de genre entre hommes et femmes qui fragilisent la condition socio-économique de la femme en proie à des pesanteurs socio-culturelles.

Cette situation socio-économique précaire de la femme défavorise son autonomisation économique et tend à la maintenir dans le cercle vicieux de la pauvreté. Ainsi, le Mali n'échappe pas à cette réalité des pays en voie de développement, car le Mali¹ est classé 175 -ème sur 188pays selon l'indice de développement humain du programme des Nations Unies pour le Développement, en 2021 Mali demeure l'un des pays les plus pauvre du monde près de 44,4 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, avec 50000 personnes supplémentaires en situation d'extrême pauvreté.

L'entrepreneuriat féminin à travers le système des AGR, demeure donc un instrument efficace pour lutter contre la pauvreté. En effet au Mali, les AGR sont généralement pratiquées par les femmes et favorisent leur autonomisation économique. En réalité, la littérature met en évidence que système d'entrepreneuriat a un impact positif sur le développement socioéconomique de manières différentes. Cela comprend la création d'emplois, la croissance économique, l'innovation et la diversité de l'entrepreneuriat (Verheul et al, 2006). Selon Brush et al., (2006) la population des femmes chefs d'entreprises est l'une des populations entrepreneuriales les plus fortement croissantes au monde. De son côté, Yunus (2007) montre que la contribution des entreprises féminines est un instrument efficace pour la lutte contre le chômage. En effet, l'émergence de ce type d'entreprises au Bangladesh a contribué d'une façon remarquable à la diminution de la pauvreté dans les zones rurales. Il n'en demeure pas moins que l'entrepreneuriat au féminin

¹ Banque mondiale, Note sur la situation économique du Mali : renforcer la résilience en période d'incertitude – renouveler le contrat social. pp.3-5. Publiée le 25 mai 2022

et les AGR créent de l'emploi et contribuent à la création de la richesse dans toutes les économies (Brush et al, 2006).

Vu ces avantages positifs, l'on pourrait se poser la question suivante quant à son effet sur l'autonomisation économique des femmes.

Quel est l'incidence des activités génératrices de revenus sur les conditions de vie des ménages?

Partant de cette question avons formulé les hypothèses suivantes :

▪ **Hypothèses de recherche :**

H1 : Les activités génératrices de revenus favorisent les conditions de vie des femmes de Bamako.

H2 : Le type de changement ressenti dépend de l'activité génératrice pratiquée.

H3 : Le type de financement dépend de l'activité pratiquée.

2. Revue de la littérature

Cette partie de notre article consiste à présenter d'abord les AGR, l'entrepreneuriat féminin ensuite les obstacles à l'entrepreneuriat féminin.

2.1. Les AGR : Qu'est-ce qu'une activité génératrice de revenus ?

Plusieurs notions sont utilisées dans la littérature pour caractériser les activités génératrices de revenus. Il s'agit entre autres des activités productrices de revenus, activités pourvoyeuses de revenus, activités porteuses de revenus, etc. Partant de là, elles renvoient aux formes d'activités qui engendrent un gain (Kologo, 2005).

En effet, une activité génératrice de revenus (AGR) est une activité qui consiste à produire des biens ou des services et/ou à transformer des produits en vue de les vendre sur le marché². Cette définition fait écho à celle de l'Agence du Développement Social (ADS), qui définit les AGR comme de très petites activités économiques, portées par des populations pauvres et vulnérables, qui leur engendrent un revenu régulier.

Donc, les activités génératrices de revenus sont des activités économiques qui obéissent à la loi de l'offre et de la demande et qui tirent leur profit du marché. C'est-à-dire, qu'elles rapportent des revenus pour leurs bénéficiaires.

Cependant, les activités génératrices de revenus ont été développées pour objectifs d'aider les populations vulnérables et pauvres à subvenir à leurs besoins vitaux et à améliorer leur qualité de vie de manière durable, à travers les revenus qu'elles produisent (Hmimida, 2016). Elles visent à court terme la création des nouvelles ressources économiques par la production, la

² INDH (2007). « Guide des activités génératrices de revenus. »

transformation et la commercialisation des produits et/ou des services et à long terme, l'amélioration de la situation économique et sociale des individus et l'atténuation de la pauvreté.

Une AGR³ est donc une activité menée par une ou plusieurs personnes afin de réaliser de bénéfices. Les points essentiels qui favorisent ses chances de succès sont :

- S'assurer de la faisabilité de l'activité. Celle-ci peut être socioculturelle, technique, financière ou économique ;
- S'assurer de la rentabilité de son activité ;
- Connaître l'environnement juridique, administratif, économique et financier ;

En d'autres termes :

- Avoir l'ambition et la volonté de développer son activité et de la rendre rentable et durable ;
- Exercer une activité qui a une forte capacité de croissance

2.2. L'entrepreneuriat féminin :

La problématique de l'entrepreneure féminine attire l'attention de beaucoup de monde du fait de son lien très étroit avec la théorie du genre. Elle entre dans les grandes questions du développement du travail de la femme ainsi que de l'entrepreneuriat.

➤ Définition de l'entrepreneure :

Selon Lovanirina en 2015, « l'entrepreneure est : la femme qui, seule ou avec un ou plusieurs partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe activement à sa gestion courante ».

Mais pour Fillion en 1997, l'entrepreneure est « une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, et qui dirige de manière innovante et créatrice en développant de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés » « Des femmes passionnées et déterminées qui ont choisi de créer leur entreprise ou travailler à leur propre compte pour avoir le contrôle sur les décisions, et gérer leur temps avec un sentiment de flexibilité, exploiter au maximum leurs capacités et les compétences avec un objectif personnel de se réaliser à travers ce projet de vie ».

Une entrepreneure est une femme qui innove en créant et gérant une entreprise et assume toute la responsabilité nécessaire tout en assumant aussi les risques, si on considère les

³ Guide de formation sur les Activités Génératrices de Revenus dans le cadre de l'EDOS élaboré par L'ONG DAD GOMNI en collaboration avec l'ONG ADA , Novembre 2007, p.7

théories de Lovanirina en 2015, de Filion en 1997. Mais cependant les approches en entrepreneuriat n'impliquent pas forcément le terme que l'activité d'entrepreneuriat doit avoir un lien spécifique avec l'entreprise.

2.2.1. Les difficultés rencontrées liées à l'entrepreneuriat féminin :

Les femmes rencontrent de nombreuses difficultés tant lors de la création de leurs entreprises que lors de la gestion de ces entreprises.

Selon les études sur l'entrepreneuriat féminin, les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes lors de la création de leurs entreprises. Les femmes font face à de nombreuses difficultés comme l'accès au financement, le rôle de la femme dans la société. L'obtention de crédit constitue l'une des difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures (Schwartz, 1979 ; cité par Rachdi, 2006).

Dans la même logique pour Winn (2005), les femmes font face à des difficultés notamment les difficultés de financement et de soutien de la famille (cité par Simen, S. ; Diouf, I. D., 2013) les femmes ont peur du risque financier. Elles ont peur de prendre des risques et évoluent le plus souvent dans l'informel. Cela complique également l'obtention de crédit auprès des banques.

Selon l'OCDE (2004) : dans des pays comme le Niger, le Mali ou le Sénégal en raison d'obstacles socio culturelles, il est impossible ou du moins très difficile, pour les femmes d'économiser assez pour créer une entreprise ou investir dans les activités génératrices de revenus.

Selon Brush, C.G. (2006), les femmes font moins appel au financement institutionnel que les hommes il indique que plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cette situation : une gestion plus prudente et une plus grande aversion pour le risque déjà évoquées, des besoins moindres justifiés par une taille plus petite et un rythme de croissance moins rapide de leurs entreprises, des aptitudes de gestion différentes et des objectifs de croissance moins ambitieux.

Pour Biloa Fouda C.N. (2014) et al, la crainte d'essayer un refus a également été évoquée justifiant la place de l'épargne personnelle comme première source de financement dans leurs études ils confirment que presque les deux tiers du capital de démarrage de l'entreprise viennent des épargnes personnelles des femmes entrepreneurs.

3. Méthodologie :

3.1. La constitution de l'échantillon

Une liste 100 femmes membres des groupements féminins de Bamako pratiquant les activités génératrices de revenus a été mis à notre disposition dans le cadre de cette étude. Les 100 femmes ont été choisies par convenance et en fonction de leur disponibilité donc nous avons fait recours une méthode non probabiliste à travers un choix raisonné.

3.2. Collecte et traitement des données

Le questionnaire d'enquête a été utiliser pour la collecte de donnée, ces données recueillies, ont fait l'objet d'une analyse statistique en utilisant les graphiques, les tableaux croisés, et l'analyse des fréquences avec la version 20 du logiciel Statistical Package for the Social Sciences (SPSS) et le logiciel R.4.2.1.

Le questionnaire a été testé au préalable avant d'être validé au coefficient alpha de Cronbach estimé à 0.73. Pour l'analyse statistique, l'analyse descriptive et la régression logistique multinomiale ont été utilisées. Ces analyses nous a permis de faire des regroupements d'informations en rubriques afin de parvenir aux tests d'indépendance de nos hypothèses.

4. Résultats

4.1. Profil des répondantes

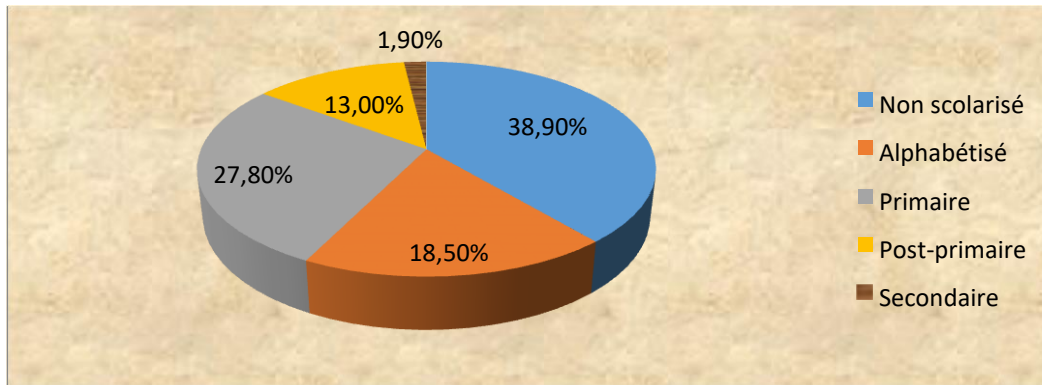
Nous avons procédé à l'identification des enquêtées, selon leur âge, leur niveau d'instruction, leur situation matrimoniale, le nombre d'enfants et le nombre d'enfants scolarisés.

Tableau 1 : Répartition des femmes par tranche d'âge

Tranche d'âge	Fréquence.
20- 30	50%
30- 40	30%
40- 50	15%
50 et plus	5%
TOTAL	100%

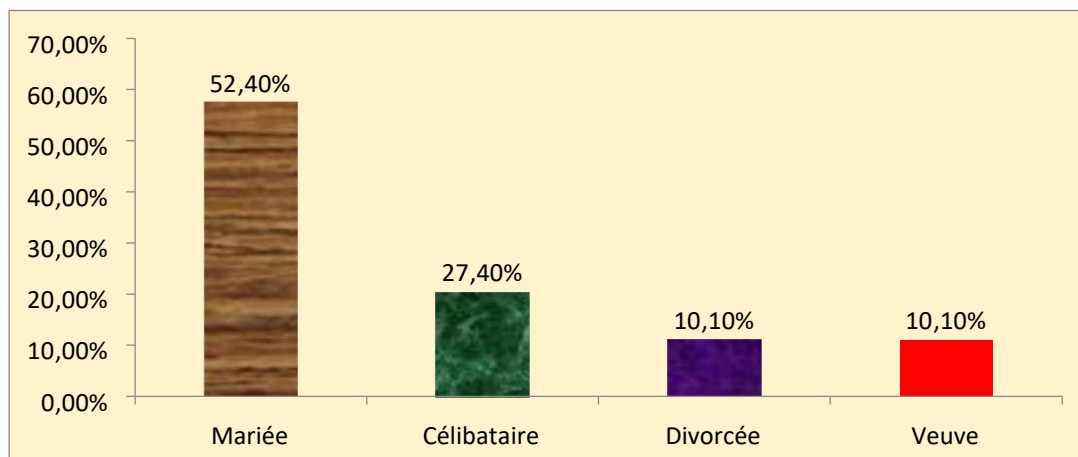
Source : enquête de terrain, 2023.

Selon les résultats du tableau 1, 50% des femmes enquêtées ont un âge situé entre 20 et 30 ans et 30% dans l'intervalle 30 à 40 ans , 15% entre 40 et 50 ans et 5% ont plus de 50 ans.

Figure 1 : Répartition des femmes selon leur niveau d'instruction

Source : enquête de terrain , 2023

Selon la figure n°1, 38,9% de nos enquêtées sont non scolarisées et 1,9% seulement ont un niveau secondaire d'instruction.

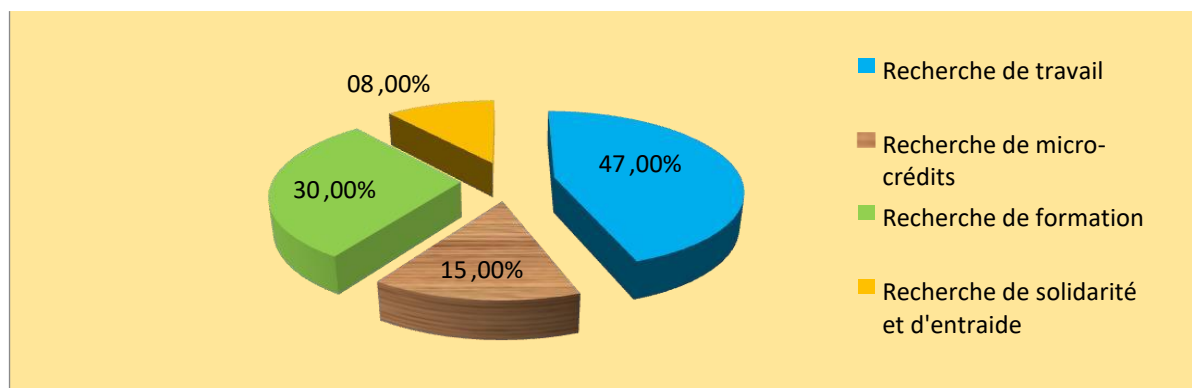
Figure 2 : Répartition des femmes selon leur situation matrimoniale

Source : enquête de terrain ,2023.

La répartition des répondantes selon leur situation matrimoniale révèle que plus de la moitié sont mariées (52,4%), 27,40 % sont célibataires, 10,1% sont divorcées et 10,1% sont veuves. Nous remarquons dans ce résultat qu'il y a un pourcentage élevé de femmes mariées et cette situation peut être expliquée par le fait que ces dernières sont poussées par leurs charges familiales ou le poids du ménage ; elles doivent déployer des efforts pour nourrir, scolariser les enfants, payer les soins médicaux, payer le loyer,...

- Les raisons d'adhésion :

Figure 3 : Répartition des femmes selon leur motif d'adhésion aux groupements féminins



Source : enquête de terrain, 2023.

Nos résultats indiquent que 47% des femmes enquêtées ont adhéré aux groupements féminins à cause du manque d'emploi et seulement 8%, pour profiter de la solidarité et de l'entraide.

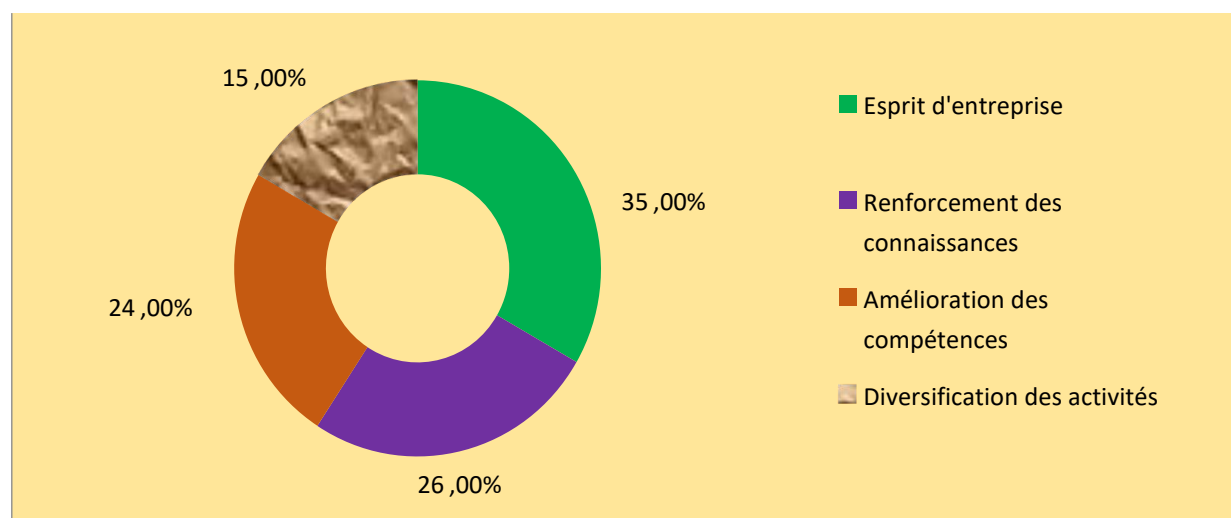
4.2. Formation reçues et activités génératrices de revenu

Tableau 2 : Répartition des femmes selon les formations reçues

Formations reçues	Effectif
Transformation agroalimentaire	34
Fabrication de savon	37
Transformation du lait	36
Tissage	22
Technique de commerce	45
Coupe et couture	23
Elevage	16

Source : enquête de terrain, 2023.

Il ressort de ce tableau que la formation la plus vulgarisée par les groupements féminins à Bamako est les techniques de commerce, ensuite vient la transformation du savon, la transformation du lait, la transformation agroalimentaire, la couture, le tissage et enfin l'élevage.

Figure 4 : Répartition des femmes selon l'apport des formations sur leur vie

Source : enquête de terrain, 2023.

Nos résultats indiquent que 35% des femmes affirment que les formations leur permettent d'avoir l'esprit d'entreprise et pour 15%, elles leur permettent de diversifier leurs activités.

4.3. Rentabilité des AGR

Tableau 3 : Répartition des femmes selon la vérification de la rentabilité des AGR menées

Rentabilité des AGR menées	Fréquence.
OUI	95,00%
NON	05,00%
TOTAL	100%

Source : enquête de terrain, 2023.

Nos résultats indiquent que 95% de la population enquêtée déclarent rentable les activités génératrices de revenus qu'elles mènent.

Tableau 4 : Répartition des femmes en fonction du gain mensuel généré grâce aux AGR dans le mois

Gain généré par l'AGR dans le mois (FCFA)	Fréquence.
0 à 25.000	44%
25.000 à 50.000	36,0%
50.000 à 75.000	10%
75.000 à 100.000	0,0%
100.000 et plus	0,0%
Ne peut pas estimer	10%
TOTAL	100%

Source : enquête de terrain, 2022.

Ce tableau révèle que 90% des femmes enquêtées gagnent un revenu inférieur ou égal à 75000 FCFA alors que les 10% restante n'arrivent.

Tableau 5 : Répartition des femmes selon leur contribution aux charges du ménage

Contribution des charges du ménage	Effectif
Nourriture	35
Habillement	28
Education	21
Soins	22
Eau	20
Electricité	20
Logement	13
Aucune contribution	10
Toutes les charges	20
Autres	11

Source : enquête de terrain, 2023.

Nos résultats indiquent que plus de répondantes contribuent à la nourriture, ensuite à l'habillement, aux soins, à l'éducation, eau, électricité et certaines répondantes contribuent à toutes les charges.

- **Les AGR menées hors des groupements**

S'agissant des AGR menées hors de la coopérative, sur les 100 enquêtées, 95 % confirment avoir pratiqué des AGR en dehors du groupement parmi ces AGR nous avons : la vente de d'eau et jus, la restauration, le tissage , le petit commerce etc.).

Tableau 6 : Répartition des femmes selon la vérification du changement positif ressenti

Changement positif ressenti	Effectif	Fréquence.
OUI	95	95%
NON	5	5%
TOTAL	100	100%

Source : enquête de terrain, 2023.

Il ressort du tableau 6, que 95 femmes enquêtées sur 100 soit 95% affirment ressentir un changement positif dans leur vie depuis leur adhésion au sein d'un groupement.

Tableau 7 : Répartition des femmes selon le changement ressenti dans leur vie

Changement ressenti	Effectif	Fréquence
Indépendance financière	47	47%
Satisfaction des besoins	37	37%
Appréciation de l'entourage	16	16%
TOTAL	100	100%

Source : enquête de terrain ,2023.

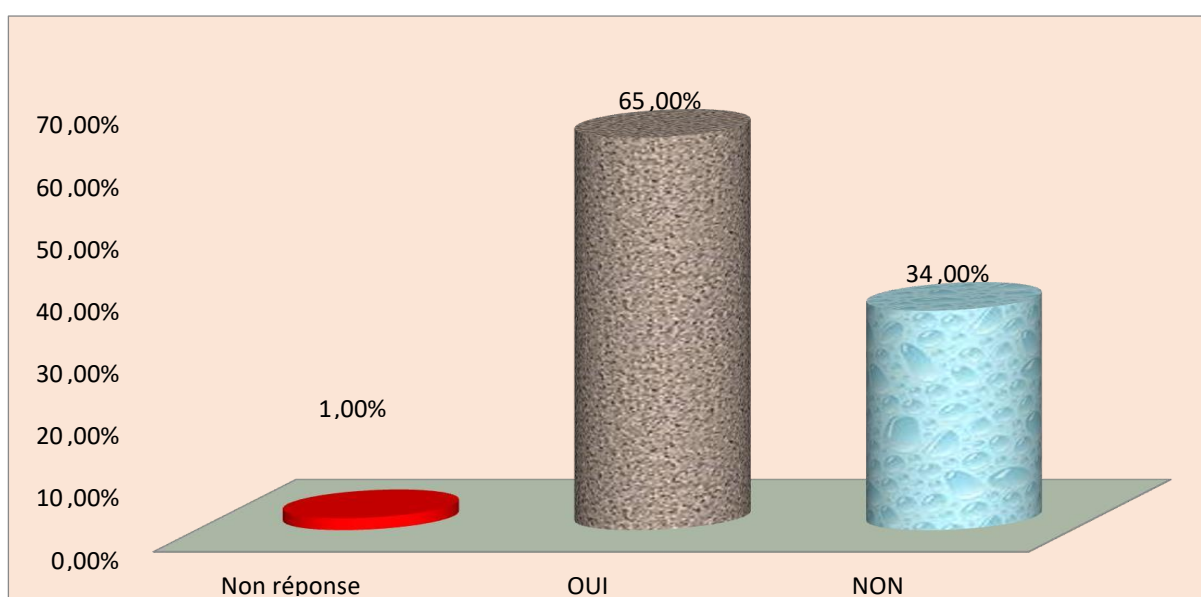
Parmi les 95 femmes ayant ressenti un changement positif dans leur vie sur les 100 femmes enquêtées, 47% disent qu'elles sont financièrement indépendantes grâce à leur adhésion au groupement et 16% affirment être appréciées par l'entourage.

Tableau 8 : Répartition des femmes selon les sources de financement des AGR

Sources de financement des AGR	Fréquence.
Tontine	63,0%
Epargne personnelle	9,3%
Aide	7,4%
Crédit bancaire	7,4%
Autres	13,0%
TOTAL	100%

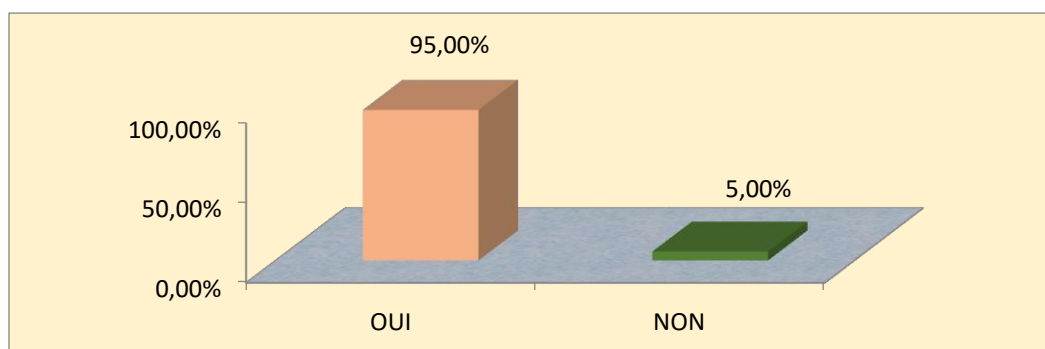
Source : enquête de terrain ,2023.

Nos résultats indiquent que plus de la moitié des femmes disent avoir pour source de financement de leurs AGR les tontines et seulement 7,4% affirment plutôt qu'il s'agit de l'aide et du crédit bancaire.

Figure 5 : Répartition des femmes selon la possibilité d'épargne

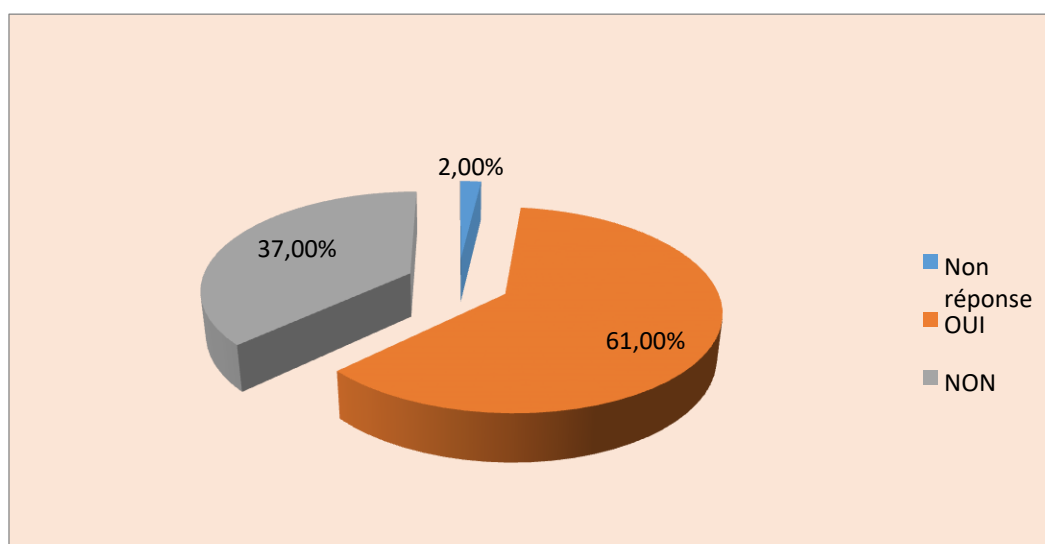
Source : enquête de terrain ,2023.

A la question de savoir si les femmes enquêtées arrivent à épargner, ce graphique montre que sur 100 enquêtées, soixante-cinq (65) femmes soit 65% disent qu'elles arrivent à épargner, et une seule femme soit 1% ne s'est pas prononcée.

Figure 6: Répartition des femmes selon l'amélioration de leurs conditions de vie

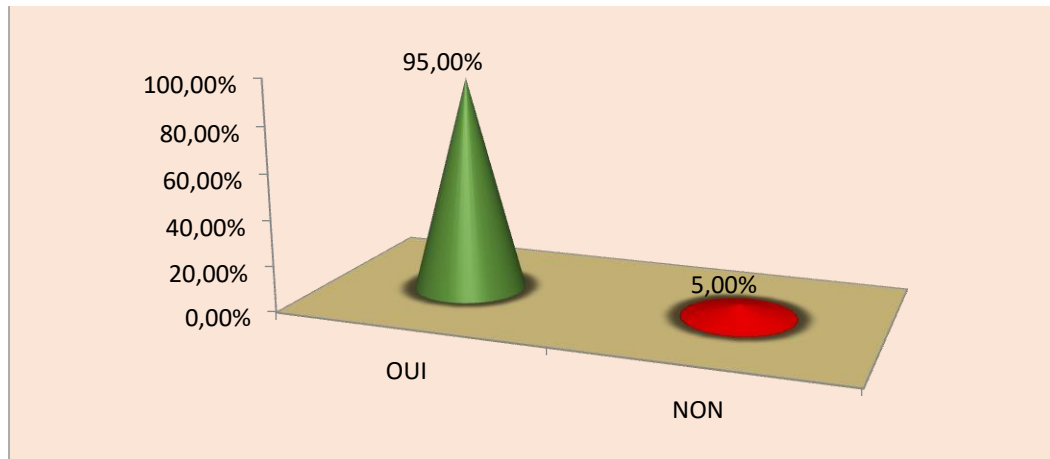
Source : enquête de terrain, 2023 ».

95% des femmes enquêtées affirment que les revenus tirés des AGR leur permettent d'améliorer leur condition de vie alors que 5% disent le contraire.

Figure 7 : Répartition des femmes selon leur participation aux prises de décisions de la famille

Source : enquête de terrain, 2023.

Nos résultats indiquent que les femmes participent aux décisions de la famille, 2% se sont abstenues de répondre alors que 61% affirment participer.

Figure 8: Répartition des femmes selon leur participation aux événements sociaux

Source : enquête de terrain, 2023.

Partant de l'effectif total des 100 femmes enquêtées, presque toutes témoignent qu'elles participent aux événements sociaux (95%).

4.4. Vérification des hypothèses

Un test d'hypothèse est un procédé d'inférence permettant de vérifier (accepter ou rejeter) ou partir de l'étude d'un ou plusieurs échantillons aléatoires, la validité d'hypothèses relatives à la taille de l'échantillon. Dans le cadre de ce travail, utilisé le test khi-deux qui est l'un des principaux tests appliqués pour la prise de décision les tests d'hypothèses. Lorsque l'on réalise un test de Khi Deux, on fait l'hypothèse qu'il n'y a pas de différence significative entre le tableau T et le tableau T_0 . C'est ce que l'on appelle l'hypothèse d'indépendance (parfois appelée hypothèse nulle ou H_0). À l'issue du test on se prononce sur l'acceptation ou le rejet de cette hypothèse d'indépendance.

En fonction de d'hypothèses a testé, plusieurs types de testes peuvent être réalisés:

- Les tests de conformité qui consistent à examiner si un échantillon peut être considéré comme extrait d'une population donnée, vis-à-vis d'un paramètre comme la moyenne ou la fréquence observée ou par rapport à sa distribution observée c'est à dire le test d'ajustement.
- Les tests destinés à comparer plusieurs populations à l'aide d'un équivalent d'échantillon (test d'homogénéité) ...etc. Mais pour faire ces tests, il faut utilise un parmi plusieurs des types.

Les grandes d'application du test de khi-deux passe par un certain nombre d'étapes

1. Identifier si le test de khi-deux est applicable sur le tableau.
2. Si oui, formuler l'*hypothèse d'indépendance* : "On fait l'hypothèse qu'il y a une relation d'indépendance entre les lignes et les colonnes du tableau".
3. Calculer l'*indicateur de khi-deux* en calculant le tableau des *effectifs théorique* et le tableau des *écarts à l'indépendance*.
4. Confronter l'indicateur de khi-deux à la *table de loi de khi-deux* ce qui nous permet d'accepter ou de rejeter l'hypothèse d'indépendance.
5. Interpréter les résultats du test en examinant le tableau d'origine (ou tableau des effectifs observés), le tableau des effectifs théoriques et le tableau des écarts à l'indépendance T

Si on ne peut pas accepter l'hypothèse d'indépendance quelle est la probabilité que l'on se trompe ? La table de la loi de khi-deux nous permet d'évaluer cette probabilité.

En pratique, des logiciels de traitement statistique réalise cette opération automatiquement à notre place et fournit directement la probabilité souvent appelée p-value.

Pour tester l'hypothèse 1 sur la relation entre les conditions de vie des femmes et les activités génératrices de revenu menées , nous avons calculer le khi deux de Pearson. Malheureusement, les conditions d'application de khi deux ne sont satisfaites dans ce contexte, nous avons donc utilisé la correction de Yates. La correction de Yates a donc aboutit à une probabilité P-value de 0.09339 supérieure à 0.05. Le Khi deux est très faible. Ainsi, on ne peut confirmer pas confirmer cette hypothèse car selon a correction de Yates, il n'y a pas de relation de relation significative entre le revenu des femmes et leur condition de vie. Cela se comprend car dans la culture malienne , les femmes sont prises en grande partie en charge par leurs maris.

Pour l'hypothèse 2, le test de Khi deux de Pearson nous permis de confirmer cette hypothèse. En effet, le Khi deux est suffisamment grand et estimé à 12.434 avec une probabilité (p-value) évalué à 0.0293 (suffisamment inférieur à 0.05).

Pour l'hypothèse 3 le test de khi deux n'a pas confirmé cette hypothèse car la P-value est suffisamment inférieur à 0.05. Le type de financement n'est aucunement lié à l'activité exercée.

5. Discussion :

Les résultats obtenus de notre analyse montrent que les AGR ont un impact positif sur le niveau de vie des ménages et l'autonomisation économique des femmes, il ressort que grâce aux AGR 65% disent qu'elles arrivent à épargner ce qui leur a permis de démarrer des nouvelles activités en dehors de leur groupement , ainsi 95% des femmes enquêtées affirment que les revenus tirés des AGR leur permettent d'améliorer leur condition de vie. Au regard de ces résultats nous pouvons donc confirmer que les AGR contribuent à l'autonomisation économique des femmes, notre première hypothèse est alors validée.

D'ailleurs Servet et al., (1995) ont affirmé dans les travaux de recherches que le financement des AGR à travers le système de micro crédit a un impact positif sur l'entrepreneuriat féminin et contribue parfaitement à l'autonomisation économique de la femme. Nos résultats indiquent que 35% des femmes affirment que les formations reçues leur permettent d'avoir l'esprit d'entreprise et pour 15%, elles leur permettent de diversifier leurs activités, ainsi 95% de la population enquêtée déclarent rentable les activités génératrices de revenus qu'elles mènent.

Ce renforcement de capacités a eu un effet positif sur le niveau de vie des femmes ainsi 61% affirment participer aux prises de décisions dans la famille et contribuent aux charges de leurs foyers. Ainsi, les aptitudes acquises de ces renforcements de capacités et les retombés des AGR ont permis à 95% de femmes de participer aux événements sociaux. Ces résultats appuient les propos de Abengmoni J. (2008), qui remarque que les activités génératrices de revenus, permettent aux femmes de consolider leur rôle en matière de gestion des affaires de la famille, et d'éviter leur marginalisation sociale.

En effet, selon OUEDRAOGO Lassani (2014) le renforcement de capacité réduit le faible niveau d'éducation et l'analphabétisme des femmes, celles-ci pourront désormais gérer leurs AGR avec des connaissances techniques en matière de gestion et contribuer à la pérennisation de leurs activités.

Cependant, nos résultats indiquent que 50% des femmes enquêtées ont un âge situé entre 20 et 30 ans et 30% dans l'intervalle 30 à 40 ans , 15% entre 40 et 50 ans et 5% ont plus de 50 ans.

Ces tranches d'âge représentent pour les femmes, l'âge de la responsabilisation dans leurs foyers et la nécessité pour elles, de pourvoir aux besoins de leurs familles. Ce résultat confirme donc les travaux de recherches de Darombaye D. (2006) qui évoque que la gestion des activités génératrices de revenus contribue à l'autonomisation économique de la femme mais exige beaucoup d'énergie, de dynamisme et d'aptitude physique.

6. Conclusion :

Le rôle que joue les AGR n'est plus à démontrer, nos résultats indiquent que les AGR ont un effet positif sur la vie des ménages et l'autonomisation économique des femmes. Ainsi l'accès des femmes aux AGR leur permettent de contribuer aux charges du ménage, d'améliorer leurs conditions de vie, d'accroître leurs possibilités d'épargne, de faciliter leurs participations aux prises de décisions de la famille et événements sociaux. Les AGR sont donc incontournables dans la survie de la cellule familiale. En effet notre étude s'est intéressée au cas des groupements féminins de Bamako afin de mettre en évidence la contribution des AGR sur la vie des ménages. Nous nous sommes posé la question de savoir : Quel est l'apport des activités génératrices de revenus sur les conditions de vie des ménages?

Nous avons estimé que les AGR contribuent à l'autonomisation économique des femmes et l'amélioration du niveau de vie des ménages. Partant de ce constat nous avons formulé les hypothèses suivantes :

H1 : Les activités génératrices de revenus favorisent les conditions de vie des femmes de Bamako.

H2 : Le type de changement ressenti dépend de l'activité génératrice pratiquée.

H3 : Le type de financement dépend de l'activité pratiquée. Avec ces hypothèses formulées, les données de notre enquête de terrain nous ont permis de faire des analyses avec des logiciels de traitement statistique. Ainsi pour tester l'hypothèse 1 sur la relation entre les conditions de vie des femmes et les activités génératrices de revenu, nous avons calculé le khi deux de Pearson. Malheureusement, les conditions d'application de khi deux ne sont satisfaites dans ce contexte, nous avons donc utilisé la correction de Yates. La correction de Yates a donc abouti à une probabilité P-value de 0.09339 supérieure à 0.05. Le Khi deux est très faible. Ainsi, on ne peut confirmer pas confirmer cette hypothèse car selon la correction de Yates, il n'y a pas de relation de relation significative entre le revenu des femmes et leur condition de vie. Cela se comprend car dans le contexte malien, les femmes sont prises en grande partie en charge par leurs maris. Pour H2, le test de Khi deux de Pearson nous a permis de confirmer cette hypothèse. En effet, le Khi deux est suffisamment grand et estimé à 12.434 avec une probabilité (p-value) évalué à 0.0293 (suffisamment inférieur à 0.05). Pour l'hypothèse H3 Le test de khi deux n'a pas confirmé cette hypothèse car la P-value est suffisamment inférieur à 0.05. Le type de financement n'est aucunement lié à l'activité exercée. Après vérification de nos hypothèses de recherche nous confirmons que la présente étude n'a pas la prétention d'apporter une étude exhaustive sur la contribution des AGR à

l'autonomisation économique des femmes. Nous estimons néanmoins, que les insuffisances laissées par le présent travail pourront être comblées par d'autres études sur divers autres aspects liés à la question des AGR.

REFERENCES

- [1] **ABENGMONI, J. (2008)**. Entrepreneuriat féminin et participation des femmes au développement socio-économique : le cas du centre de promotion de la femme et de la famille de Bertoua (Est Cameroun), Mémoire de Conseiller Principal de Jeunesse, p.31.
- [2] **ATTALI, JACQUES, ET YANN ARTHUS-BERTRAND. 2007**. Voyage au cœur d'une révolution la microfinance contre la pauvreté, JC Lattès. Paris, p.286.
- [3] **BAD. (2004)**. Pour un meilleur développement en Afrique, la femme africaine chef d'entreprise : les réserves de croissance cachée du continent, p.10.
- [4] **Banque mondiale, Note sur la situation économique du Mali : renforcer la résilience en période d'incertitude – renouveler le contrat social**. pp.3-5. Publier le 25 mai 2022
- [5] **Banque mondiale, Note sur la situation économique du Mali : renforcer la résilience en période d'incertitude – renouveler le contrat social**. pp.3-5. Publier le 25 mai 2022
- [6] **BILOA FOUDA, C. N. (2014) et al.** Dynamisme entrepreneurial des femmes camerounaises : études de cas de développement d'entreprise (Doctoral dissertation) p.53.
- [7] **BRUSH, C.G. (2006)**, « Women entrepreneurs : A research overview », The Oxford handbook of entrepreneurship, eds., M. Casson, B. Yeung, A. Basu, and N. Wadeson, p.611-28. Oxford : Oxford University Press. .
- [8] **CARTER, S. (1993)**, « Female business ownership : current research and possibilities for the future", in : Allen, S. and, p.23.
- [9] **DAROMBAYE, D. (2006)**. Micro finance et renforcement des capacités des femmes au Sénégal : Rôle du crédit accordé par la FDEA au groupe des femmes défavorisées de HLM Montagne, Mémoire de Maitrise, institut de formation et de recherche en population développement et sante de la reproduction, Université Cheick Anta Diop de Dakar, p.73.

- [10] **DE BRUIN, A., BRUSH, C.G., WELTER, F. (2006)**, « Introduction to the special Issue Towards building cumulative knowledge on women's entrepreneurship Theory and Practice, pp.585-595
- [11] **FILION, L. (1997)**. Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances. *Revue internationale P.M.E.*, 10(2), pp.129– 172.
- [12] **GREENE, P. G., BRUSH, C. G. GATEWOOD, E. (2006)**, « Perspectives on women entrepreneurs : Past findings and new directions in entrepreneurship », in : M. Minniti (ed.) : *The Engine of Growth - Volume 1 — Perspective Series*. Praeger Publisher — Greenwood Publishing Group.p.10.
- [13] Guide de formation sur les Activités Génératrices de Revenus dans le cadre de l'EDOS élaboré par L'ONG DAD GOMNI en collaboration avec l'ONG ADA , Novembre 2007, p.7
- [14] **HOFFMAN & KAMALA (2003)**. «Empowerment des femmes et microfinance en Inde : entre relativisme culturel et instrumentalisation » in Guérin et Ali, *Microfinance en Asie*,pp.23-30.
- [15] **INDH (2007)**. « Le manuel des procédures des AGR. » p13
- [16] **INDH. (2007)** « Présentation de la Phase III 2019-2023. »p34.
- [17] **KOLOGO OUMAROU (2005)**. « Emergence d'Activités Génératrices de Revenus de Femmes (AGRF) et évolution de leur statut social. » mémoire de maitrise sociologie.
- [18] **LOVANIRINA RAMBOARISON-LALAO , (2015)**,quels financements pour l'entrepreneuriat féminin à Madagascar De Boeck Supérieur | « Entreprendre & Innover » 2 n° 25 | p.35-48
- [19] **MAMA HMIMIDA (2016)**. « L'insertion par l'auto-emploi cas des activités génératrices de revenus (AGR). » REMFO N°3 : ISSN 2489-205X
- [20] **MONTALIEU, T. (2002)**. « Les institutions de microcrédit : entre promesses et doutes". Sarr, F. (1998). *L'entrepreneuriat Féminin au Sénégal: les transformations des rapports de pouvoir*, Paris L'Harmattan, p.301.
- [21] **OCDE ISTANBUL, (2004)** « Encourager l'entrepreneuriat en tant que moteur de la croissance dans une économie mondialisée » p.72.
- [22] **OUEDRAOGO LASSANI (2014)**, Impact des AGR sur les conditions socio-économiques des femmes des groupements: cas du

groupement féminin Nabonswendé de Ouagadougou, Mémoire de Maitrise en MEGEES, p.46.

- [23] **RACHDI F. (2016)**, l'entrepreneuriat féminin au Maroc : une approche par le réseau personnel, thèse pour l'obtention du Doctorat en Sciences de Gestion au groupe Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, Centre des Etudes Doctorales en Gestion Raveleau,p.32.
- [24] **SERVET et al., (1995)**. Epargne et liens sociaux, études comparées d'informalités financières, PUF,p.280.
- [25] **SIMEN, S., & DIOUF, I. D. (2013)**. Entreprenariat féminin au Sénégal : vers un modèle entrepreneurial de «nécessité» dans les pays en développement? Stratégie Nationale de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (SNPEF) 2016-2025 (juin 2015) Burkina Faso p.60.
- [26] **SRIVASTAVA, P. (2005)**. « Microcrédit, Réduire la pauvreté et rendre les communautés autonomes », PUF,p.280.
- [27] **WAMPFLER, B. (2002)**. Le PPPCR, Etude de cas : Gouvernance en Microfinance, (<http://www.cerise-micro-finance.org>). Burkina Faso,p.23.
- [28] **YUNUS, M. (2007)**, « The Nobel Peace Prize 2006 Nobel Lecture », Law and Business Review of the Americas, 13(2),p.5.